

ASSEMBLEE GENERALE
CONSULTATION PAR VOIE ELECTRONIQUE DU 18 DECEMBRE 2017

**EVOLUTION AU 1^{er} JANVIER 2018 DES TARIFS DU BANC NATIONAL
D'EPREUVE**

Nombre de Membres Elus :	100
Nombre de Membre Elus en exercice :	99
Nombre de votants :	70
Abstentions :	29

70 Membres élus favorables :

Mesdames Myriam BENCHARAA, Bénédicte BETTANT CURAN, Isabelle BLACHON, Nathalie BOBIN, Corinne BOGART, Dominique BOUVIER, Jocelyne CORNEC, Florence DE MOURGUES, Marie-Claude FOUCRE, Evelyne GALERA, Edith GALLAND, Annabelle GRECO JAUFFRET, Patricia GROS MICOL, Stéphanie JUHASZ, Claire-Lise JUVIGNARD, Marie KALAI, Sylvie KERGONOU, Sylvie MADAMOUR, Laurence MICHEL, Jocelyne PANSERAT, Anne-Sophie PANSERI, Céline PARAVY-ATLAN, Marta PARDO-BADIER, Céline PELESZEZAK, Nathalie PRADINES, Denise ROMESTANT, Sophie SOURY, Hélène VILLARD

Messieurs Guy BACULARD, David BALDINI, Denis BANCEL, Olivier BLANC, François CHARDINY, Yves CHAVENT, Philippe COLLOT, Christophe CROZIER, Philippe DAVID, Marc DEGRANGE, Guy DELORME, Jean-François FARENC, Nicolas FARRER, Olivier FINAZ, Eric GARCIN, Vincent GIRMA, Alain GRANDOUILLER, Jérôme GRENIER, Philippe GUERAND, Emmanuel IMBERTON, Frédéric JACQUIN, Francis KESSOUS, Pierre LARDON, Fabrice LENOIR, Philippe MALAVAL, Christophe MARGUIN, François MEON, Christian MISSIRIAN, Jacques MORIZE, Jean MOUGIN, Patrick PARAT, Luc PELEN, Gérard PELISSON, Philippe POBE, Claude POLIDORI, Régis POLY, Thierry RAEVEL, Jean-Jacques REY, Thomas SAN MARCO, Philippe VALENTIN, Daniel VILLAREALE.

29 Membres élus s'abstenant :

Mesdames Anne-Claire BONNET, Irène BREUIL, Bérangère CHARBONNIER, Anne DAMON, Marie-Claude DESBENOIT, Sylvie DUPARC, Estelle HULIN, Véronique MADELRIEUX, Alice NOURRISSON, Isabelle QUENOILLERE, Sandrine SURGET, Elisabeth THION

Messieurs. BERNARD Roland, Christian BERTHE, Guillaume BEYENS, Pierre CHAMBON, Max-Paul CHAPELLE, Jacques COIRO, Jacques DUCROT, Guillaume DUVERT, Frédéric FOSSI, Jean-Michel JOLY, Daniel LOCTIN, Jean-Louis MAIER, Dominique MINJARD, Henri PAIN, Yves POMMIER, Gilles RENAUD, Claude RISAC.

0 Membre élu contre

Suite à l'absence de quorum lors de l'Assemblée Générale du 18 décembre 2017, il a été procédé, conformément aux articles D711-71-1 du Code de Commerce et 36 du règlement intérieur de la CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne, à une consultation des membres élus par voie électronique.

Les règles de quorum et de majorité sont les mêmes que pour un vote en assemblée, étant précisé que les membres ne s'étant pas exprimés dans les délais fixés, soit entre le 18 décembre 2017 17 h 45 et le 20 décembre 2017 à 12 h sont considérés comme s'abstenant.

I – Présentation du BNE :

Le Banc National d'Epreuve de Saint Etienne (BNE) est un service industriel et commercial géré par la CCI de St Etienne depuis 1856 et placé sous tutelle de la DIRECCTE depuis juillet 2009. Il est à noter que le banc français est le seul géré par une Chambre de Commerce ; les autres établissements de ce type en Europe sont, soit sous tutelle directe d'un ministère public (Autriche, Belgique, Espagne, Italie, République Tchèque, Royaume-Uni), soit intégrés à un laboratoire de métrologie (Allemagne, Slovaquie, Hongrie). Tous ces bancs d'épreuve, ainsi que ceux du Chili, de la Russie et des EAU sont regroupés au sein de la Commission Internationale Permanente pour l'épreuve des armes à feu portatives (« CIP ») dont le Bureau Permanent est basé à l'Ecole Royale Militaire de Bruxelles (la France a adhéré à ce traité international en 1971).

Cet établissement de 30 personnes exerce :

- **des missions régaliennes au niveau national (50% de son CA) :**

Epreuve individuelle des armes, neutralisation d'armes et de systèmes d'armes embarqués (certification AFAQ obtenue en décembre 2014), contrôle/homologation des munitions (accréditation COFRAC depuis septembre 2014).

Ces activités de service public, qui lui ont été confiées par les décrets/arrêtés de 1960, 1971, 1982, 1995, 2006 et 2013, n'ont jamais été rémunérées par l'Etat : leur déficit a été partiellement compensé grâce au développement d'activités commerciales.

Depuis 2014, un réajustement des tarifs, tant compte de l'état de la concurrence, a été entrepris dans tous les secteurs, une marge de progression existe encore.

Ces missions régaliennes occupent une douzaine de personnes et engendrent des coûts de métrologie et de mise aux normes d'hygiène-sécurité importants.

Après avoir décliné fortement dans les années 90-2000, ces activités ont eu tendance à se stabiliser, puis à augmenter depuis 2015 grâce à une forte demande intérieure comme extérieure portée par les demandes de clients étrangers intéressés par une qualité de

service du banc stéphanois jugée meilleure par rapport à leurs bancs nationaux respectifs.

- des activités commerciales :

- ☛ Un laboratoire d'essais balistiques créé en 1995 et accrédité par le COFRAC depuis 2010 au service des industriels français et étrangers des secteurs de la défense, de la sécurité, de l'aéronautique, du ferroviaire mais aussi des administrations françaises et étrangères. Cette activité nécessite des investissements importants et réguliers ainsi que l'emploi de techniciens qualifiés.
- ☛ La vente d'armes neutralisées, qui a généré dans le passé un chiffre d'affaires et une marge commerciale non négligeables mais de façon très irrégulière. Des contacts ont été renouvelés avec les services compétents du MINDEF (SIMMT) et du MI (SAELSI/PP), pour l'instant sans succès.

Evolution du Chiffre d'Affaires sur les dernières années

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Budget Rectifié 2017	Budget Primitif 2018
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 479 533	2 604 883	2 622 788	3 040 000
<i>Neutralisation</i>	<i>255 310</i>	<i>252 870</i>	<i>210 000</i>	<i>270 000</i>
<i>Epreuve</i>	<i>1 095 130</i>	<i>1 178 366</i>	<i>1 300 000</i>	<i>1 420 000</i>
<i>Essai sur matériaux</i>	<i>1 129 093</i>	<i>1 180 041</i>	<i>1 100 000</i>	<i>1 350 000</i>

La dernière étude sur les coûts de revient a mis en évidence des résultats nets, hors charges de structure CCI, situés entre -10% et + 10 % selon les activités.

Les tarifs actuels se situent :

- pour l'épreuve, sur une position médiane par rapport aux autres bancs européens,
- pour le laboratoire, nettement inférieurs par rapport à notre concurrent direct néerlandais.

II- Enjeux liés à l'évolution des tarifs :

S'agissant d'un service industriel et commercial le principe est bien que le service soit financièrement à *minima* équilibré, à ce titre il est indispensable d'asseoir un modèle économique rentable et pérenne pour le BNE.

- Conserver un niveau de marge correct (hors charges de structure), après 2 années sans hausse de tarifs ;
- Prendre en compte la nouvelle mission d'enregistrement des armes (SCA), les règles de l'art concernant la gestion des jauges de contrôle (achat et étalonnage), les améliorations des conditions de travail en termes d'hygiène/sécurité et la pression très forte des clients en matière de réactivité ;
- Prendre en compte la prise en charge des charges de structure (dans l'optique d'une filialisation) ;
- Des tarifs qui resteraient compétitifs par rapport aux bancs européens ;
- Retrouver et renforcer une place dans le trio des meilleurs bancs d'épreuve et laboratoires européens (cela nécessitant de dégager des marges suffisantes pour continuer d'investir, d'innover et de proposer un service rapide et de qualité aux clients) ;

Il est proposé à l'Assemblée générale de valider la nouvelle grille tarifaire qui a été préalablement transmise aux membres et qui devrait permettre de dégager mécaniquement une hausse significative du Chiffre d'Affaires, qui a été estimé de manière prudentielle à + 150 000 € pour le prochain budget 2018, avec impact direct sur le Résultat Net du Banc d'Epreuve.

La Commission des finances, lors de sa séance du 27 novembre 2017, a donné un avis favorable pour cette révision des tarifs du BNE.

La consultation par voie électronique donne les résultats suivants :

- Nombre de Votants : 99
- Nombre de voix favorables : 70 voix
- Nombre de voix contre : 0 voix
- Nombre de voix s'abstenant 29 voix

Les nouveaux tarifs du Banc National d'Epreuve au 1^{er} janvier 2018 sont donc adoptés à la majorité des votants.

Fait à Lyon, le 20 décembre 2017
Pour extrait certifié conforme

Le Directeur Général



Xavier PELLETIER